

PROCÈS-VERBAL  
UNIVERSITÉ DE MONCTON  
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET DE LA RECHERCHE**

Le 27 janvier 2016  
13 h 30 à 15 h 30  
Local 136, Pavillon Léopold-Taillon

**Présences :**

Jean-Luc Bonnaud (Arts et sciences  
sociales : Sciences humaines)  
Roger Boudreau (Ingénierie)  
Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)  
Lise Dubois (présidente)  
Suzanne Dupuis-Blanchard (Science  
infirmière)  
Jamel Ghouli (Ingénierie)  
Roxann Guerrette (représentante étudiante)  
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)  
Stéphane Laulan (Shippagan)  
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)  
Mireille Leblanc (vice-doyenne par intérim)  
Marie-Andrée Pelland (Arts et sciences  
sociales : Sciences sociales)  
Brigitte Prud'homme (Administration)  
Monique Richard (Arts et sciences sociales :  
Beaux-Arts)  
Andrée Roy (Administration)  
Lise Savoie (Travail social)  
Michel Soucy (Foresterie)  
Céline Surette (Sciences)  
Cynthia Thériault (représentante étudiante)  
Marc-André Villard (Sciences)

**Absences motivées :**

Ann Beaton (Psychologie)  
Étienne Dako (Sciences des aliments, nutrition  
et études familiales)  
Denis Roy (Droit)

Le quorum atteint, la réunion débute à 13 h 30.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Modifications apportées à l'ordre du jour :

- Correction de la numérotation du point 8
- Ajout du point 8.3 Groupe focus sur la stratégie de communication

**R-01-CFESR-160127** : Monique Richard, appuyée par Marc-André Villard, propose l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 2016**

**R-02-CFESR-160127** : Roger Boudreau, appuyé par Lise Savoie, propose que le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015 soit adopté avec une correction mineure au point 5.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

### **[5.] Principes de sélection des membres d'un jury de thèse**

Le comité d'étude et de révision fera l'étude des principes et une proposition sera soumise aux membres à une réunion ultérieure.

### **[6.] Proposition de modification du Règlement 31.6.5 – Dépôt initial de la thèse du (2<sup>e</sup> cycle)**

Le suivi de cette proposition de modification est reporté à une date ultérieure.

### **[7.1] Budget**

La doyenne informe les membres qu'une diminution de 2,9 % dans les fonds opérationnels de la FESR est envisagée pour 2016-2017. Les prévisions budgétaires laissent toutefois présager une coupe budgétaire plus importante que le 2,9 % prévu.

### **[7.2] Comité des bourses**

Le comité de bourses a procédé à l'évaluation des demandes de bourses des grands conseils. Les résultats du concours seront connus le 1<sup>er</sup> avril 2016. Le comité se rencontrera en mars 2016 pour évaluer les demandes de bourses STGM/IS.

### **[8.] Procédure d'attribution de crédits de dégrèvement (Campus de Moncton)**

La procédure ainsi que le formulaire ont été modifiés selon les commentaires des membres du Conseil et seront versés dans le site Web de la FESR.

## **4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES PROFESSEURS, CHERCHEURS ET CLINICIENS ASSOCIÉS ET RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE**

La vice-doyenne par intérim présente une demande de statut de professeur associé. Elle précise que le dossier reçu antérieurement était incomplet et qu'il a fait l'objet d'une révision.

**R-03-CFESR-160127** : Marc-André Villard, appuyé par Céline Surette, propose que soit accordé le statut de professeur associé au Département de biologie à monsieur Jean-François Therrien pour un mandat régulier de trois ans (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. RAPPORT DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE DE LA FESR**

Un membre s'interroge sur la pertinence d'une telle planification dans son ensemble. La doyenne précise que cet exercice vise l'adoption d'une planification académique pour les programmes d'études des trois cycles et constitue un outil à la fois pour mieux gérer les ressources et pour adapter les programmes aux changements sociaux. En raison du rôle de la FESR dans les dimensions académiques, elle ne pouvait s'y soustraire.

Les points principaux traités dans le rapport de la doyenne sur la planification académique de la FESR sont la création d'un programme de PhD en études interdisciplinaires; l'arrimage amélioré du programme de recrutement aux cycles supérieurs; l'élaboration d'une politique de gouvernance et de gestion des programmes interdisciplinaires; le renforcement des outils académiques nécessaires aux programmes de cycles supérieurs, p. ex. les centres de recherche et les centres de données de recherche; le Bureau de soutien à l'innovation.

## **6. ÉQUIVALENCE DU DOCTORAT (Ph. D.)**

Suite à la réception de la lettre du 17 décembre 2015 du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche concernant l'équivalence entre le doctorat (Ph. D.) et la maîtrise en Common Law, il est décidé de mandaté le Comité d'appel et de révision de se pencher sur ce dossier et d'en faire rapport au Conseil.

## **7. GRILLE D'ÉVALUATION DU CONCOURS RÉGULIER**

La grille d'évaluation pour les demandes de subvention soumises dans le cadre du concours régulier de subvention de recherche est bien reçue. Les modifications discutées seront apportées au document.

## **8. INFORMATIONS**

### **8.1 Rappel des séances d'évaluation du 18 et 19 avril 2016**

Un rappel est fait aux membres de l'importance des séances d'évaluation en avril.

**8.2 ACFAS – Concours Ma thèse en 180 secondes**

Une seule candidature a été posée pour le concours Ma thèse en 180 secondes.

**8.3 Groupe focus sur la stratégie de communication**

Des groupes focus sont prévus la semaine prochaine dans le but de choisir le slogan publicitaire sur une campagne de promotion des chercheuses et chercheurs de l'UdeM marrainée par la FESR. Les membres du Conseil de la FESR seront invités à y participer sous peu par le Service des communications.

**9. AUTRES**

Aucun point n'est soulevé.

Pour des raisons motivées, certains membres doivent quitter la salle à 15 h. Le quorum étant toujours atteint, la réunion peut suivre son cours.

**10. CONCOURS MOBILISATION DES CONNAISSANCES (CM)**

Ce concours visant principalement les professeures et professeurs du campus de Moncton, la doyenne signale aux représentants du campus d'Edmundston, Michel Soucy et du campus de Shippagan, Stéphane Laulan, qu'ils ne sont pas obligés de rester à l'écoute pour cette partie de la réunion.

Le concours est rendu possible grâce à des fonds institutionnels Patrimoine canadien (LOE) et est ouvert à toutes les disciplines selon des critères d'admissibilité. Il y a deux manières d'aborder la demande, soit à la fin d'une recherche subventionnée dans le but d'amorcer le programme de mobilisation des connaissances, soit au début d'un processus d'établissement de partenariats en vue de la coproduction d'un programme de recherche. Le processus d'évaluation demeure le même.

**R-04-CFESR-160127** Marie-Andrée Pelland, appuyée par Lise Savoie, propose que le document Programme d'aide à la mobilisation des connaissances (Campus de Moncton) soit adopté avec de légères modifications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La clôture de la réunion est prononcée à 15 h 32.